

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

TRIBUNAL DE L'ENTÉE

Réservé
au
Moniteur
belge



25111705

26 AOUT 2025

Greffe

N° d'entreprise : 0409 782 933

Nom

(en entier) : Centre de Hemptinne

(en abrégé) :

Forme légale : A.S.B.L.

Adresse complète du siège : Drève de Hemptinne 4 - 1350 JAUCHE

Objet de l'acte : Renouvellement de mandat

L'assemblée Générale Statutaire du 22 mai 2025 a enregistré:

- Le renouvellement de mandat pour 3 ans de:

- * Madame d'UDEKEM d'ACQZ Thérèse - Rue de Folx-les-Caves 15 1350 Jauche- Administrateur
 - * Monsieur de HEMPTINNE Marc - Avenue Colonel Daumerie 26 1160 Bruxelles - Administrateur (Président)
 - * Monsieur VIESLET Jacques - Rue Chapelle au Sabot 7 1341 Cérour-Mousty - Administrateur (Secrétaire)
 - * Monsieur ANTOINE Thomas - Rue Régnié-Durette 21 5101 Erpent - Administrateur
- L'élection de

*Madame Dorothée Klein

- Démission

* Philippe Noël

Dès lors, le Conseil d'Administration se compose de Mr de HEMPTINNE Marc (Président), Mr VIESLET Jacques (Secrétaire/Vice-Président), Me CAYPHAS Jean-François (Trésorier), Me D'AOUST Roxane (Administratrice), Mme BREL Danièle (Administratrice), Madame d'UDEKEM d'ACQZ Thérèse (Administratrice), Madame VAN HECKE Marie-Dominique (Administratrice) et Madame KLEIN Dorothée (Administratrice), Monsieur ANTOINE Thomas (Administrateur) & Monsieur de Villenfagne de Vogelsanck Patrick (Administrateur).

Etant donné que le Centre de Hemptinne ne dépasse plus au 31/12/2024 au moins deux des trois critères de taille des très grandes Asbl (Chiffre d'affaires 11.250.000 €, Total bilan 6.000.000 € et 50 ETP).

Il n'y donc pas d'obligation légale pour l'Asbl de nommer un commissaire pour les exercices 2025 à 2027 à moins que deux des trois critères soient dépassés pendant deux exercices successifs.

Néanmoins, l'assemblée décide de nommer la société Moore Audit SRL, (numéro d'entreprise 0453.925.059), pour un examen limité des comptes par un Réviseur.

VIESLET Jacques

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/09/2025 - Annexes du Moniteur belge